

(N^o 125.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 7 MAI 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean Thomas Derungs, sergent à la 2^me com- pagnie sédentaire.

(Voir le N^o 254 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Neukirch (Suisse), le 15 janvier 1803. Au commencement de 1827, il a quitté sa patrie pour prendre du service dans l'un des quatre régiments suisses qui faisaient alors partie de l'armée des Pays-Bas. Licencié en 1829, il resta au service, et passa dans l'armée Belge lors de la révolution de 1830; depuis cette époque il n'a pas cessé de servir la Belgique et il a toujours tenu une bonne conduite.

Il a épousé une femme Belge.

Ses chefs le signalent comme un brave et honnête soldat.

Les autorités consultées ont émis un avis favorable et la Chambre des Représentants a pris la demande en considération par 40 suffrages contre 13.

DE RIDDER, Rapporteur.